

CHAPITRE XV.

SENTIMENT QU'ONT LES HURONS DES MALADIES QU'ILS
CROYENT VENIR PAR SORTILEGE. DE
LEURS DEUINS & MAGICIENS.

LES Hurons estiment qu'il y a vne espece de serpent monstrueux, qu'ils nomment Angont, qui porte avec foy les maladies, la mort, & quasi tous les mal-heurs [113] du monde. Ils disent que ce monstre habite dans des lieux sousterrains, dans des cauernes, deffous quelque rocher, dans les bois & montagnes, mais d'ordinaire dans les Lacs & Riuieres.

C'est, disent-ils, de la chair & de ce serpent effroyable, dont les Sorciers se seruent pour faire mourir ceux sur lesquels ils veulent ietter leur sort, frottant de cette chair enuenimée quoy que ce soit, vne fueille de bled, vn floccon de cheueux, vn morceau de cuir ou de bois, vn ongle de quelque animal, ou autres choses semblables: en forte que ces choses ainsi frottées de cet onguant, reçoient vne vertu maligne, qui les fait penetrer iusqu'au plus profond des entrailles d'un homme, dans ses parties les plus vitales, & iusques dans la moëlle des os; y portant avec foy la maladie & la douleur, qui conformme & fait mourir ceux qui en sont atteints, si par quelque vertu contraire on ne trouue moyen de retirer ces choses, auxquelles le sort est attaché; ainsi que nous auons dit cy-deffus.

Or de sçauoir s'il y a vrayement des Sorciers en